

**RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR
ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS**

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-598286

70355

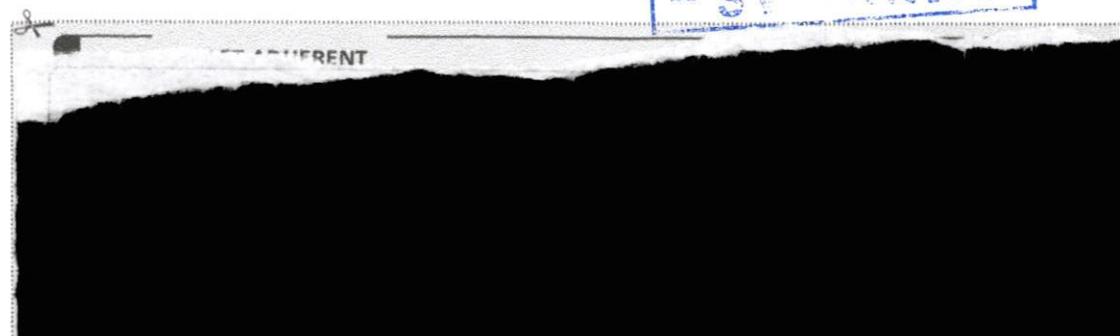
Maladie Dentaire Optique Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5032 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : ABDELFADEL SAID
 Date de naissance : 08/01/64
 Adresse : 11 LOT FLORIDA Rue 7 Coliforme CASA
 Tél. : 0661342400 Total des frais engagés : 4578,40# Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : **Dr. BENJELLOUN Abdelaziz**
 O.R.L.
 CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE
 416, Bd. Abdelmoumen
 Tél : 0522 25 67 29 - 0661 09 95 95
 Date de consultation : 06 MAI 2021
 Nom et prénom du malade : Asmaf Saïd Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : CASA Le : 05/05/21
 Signature de l'adhérent(e) :





CENTRE BENJELLOUN D'ORL & DE CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE

الدكتور عبد العزيز بن جلون

أستاذ التعليم العالي بكليات الطب الرباط والدار البيضاء
حاصل على شهادة جراحة تقويم وتجميل الوجه بكلية الطب
تانسى (فرنسا)

أمراض الأنف والأذن والحنجرة
جراحة تقويم وتجميل الوجه
أمراض النوم والشخير

Docteur Abdelaziz BENJELLOUN

Professeur de l'Enseignement Supérieur
Facultés de Médecine de Rabat et Casablanca
Diplômé de la Faculté de Médecine
de Nancy - France

Oto-Rhino-Laryngologie
Chirurgie MaxilloFaciale
Chirurgie Plastique et Esthétique de la Face
Troubles du Sommeil et Ronflements

Casablanca, le : 06 MAI 2021 في الدار البيضاء ،

A bouffras fait

278,40

99,50  Curale

Lot: B191219001
à consommer de
préférence avant le: 12/2022
PPC: 99,50 DH

9990  x 150

89,00  Rhinoloua

LOT: 90322
PER: 01/2022
PPC: 89,90 DH

89,00  x 30
③ Propofol spray
2 sprays x 2/3
x 20 rolls

Pr. BENJELLOUN Abdelaziz
O.R.
CHIRURGIE
416, Bd. 
Tél: 0522 25 67 29

LOT: 91991
PER: 09/2022
PPC: 89,00 DH